Bulletin d'information du syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, CSQ

Et puis...

SPPMEM CSQ

2022-2023

Volume 38, Numéro 8 , Juin 2023

Éditorial

Martine Bossous,

Présidente par intérim

presidence@sppmem.ca

Chers membres du SPPMEM,

Eh oui, le mois de juin commence à marquer pour certains d'entre nous le début des vacances bien méritées!

Nous avons traversé toute une année 2022-2023!
Nous avons tenu à bout de bras dans nos milieux les services directs à l'élève, les services pédagogiques, les services administratifs et les services des ressources matérielles.

Nous vivons une pénurie et un problème de rétention de professionnels de l'éducation sans précédent : roulement du personnel, surcharge de travail, manque de sens au travail. Nous sommes passionnés par notre travail certes, mais la passion s'étiole due à des facteurs de contexte.

Nous travaillons constamment dans l'urgence et nous avons bien souvent aucun moment pour réfléchir et prendre du recul.

C'est pourtant ce qui nous caractérise tous au niveau de nos fonctions: faire preuve d'une analyse réflexive, soutenir, conseiller, accompagner, faire preuve de rigueur, etc.

Projet de loi 23

Nous suivons de près le projet de loi 23 du ministre de l'Éducation. Monsieur Drainville veut être en mesure de nommer et de destituer les directeurs généraux des centres de services scolaires et il souhaite créer un institut national d'excellence en éducation.

De plus, nous nous questionnons sur la compréhension de nos rôles et de nos fonctions par les directions et par le personnel scolaire. C'est d'ailleurs une des recommandations du mémoire qui a été déposé par notre Fédération, la FPPE.

RECOMMANDATION 1

Considérant que la méconnaissance du rôle et de l'expertise des ressources professionnelles nuit à une organisation optimale des services éducatifs, la FPPE (CSQ) recommande :

1.1 De mettre en place de la formation continue sur le rôle et l'expertise des ressources professionnelles ;

1.2 D'établir un mécanisme permettant de s'assurer du niveau de connaissances à cet égard de la direction générale, la direction des services éducatifs et la direction des ressources humaines des centres de services scolaires et des commissions scolaires ainsi que des directions d'établissements et leurs adjoint·es respectif·ves.

Mémoire FPPE: L'expertise professionnelle : alliée indispensable pour comprendre et répondre aux besoins des élèves

Nous traversons cette année une période assez particulière dans le cadre de la négociation. Nous savons que les offres salariales, proposées à l'ensemble de la fonction publique, sont de 9% sur 5 ans. Cependant, l'inflation pour 2022 seulement était de près de 7%. Nous sommes encore bien loin de l'inflation que nous vivons tous!

	Inflation à corriger*
2023	6,7%
2024 P	3,95%
2025 P	2,30%
2026 P	2,00%
2027 P	2,00%
Total convention	16,95%

* Le taux d'inflation correspond à la croissance de la moyenne annuelle (janvier à décembre) de l'année précédente

LE SALAIRE

REVENDICATIONS DU FRONT COMMUN	OFFRES DU GOUVERNEMENT	INFLATION PRÉVUE PAR LE GOUVERNEMENT
		2022 6,7 %
1er avril 2023 100 % par semaine OU IPC + 2 %	1er avril 2023 3 %	2023 3,7 %
1er avril 2024 IPC + 3 %	1er avril 2024 1,5 %	2024 2,2 %
1er avril 2025 IPC + 4 %	1er avril 2025 1,5 %	2025 2 %
	1er avril 2026 1,5 %	2026 2 %
	1er avril 2027 1,5 %	

Contrairement à ce qu'il essaie de faire croire, le gouvernement n'offre pas 13 % mais plutôt 9 % sur 5 ans.

Ces 9 % d'augmentations salariales ne permettent pas de maintenir notre pouvoir d'achat.

Sources:
- Desjardins économique (2023)
- BMO (2023)

Et au SPPMEM

Cette année votre syndicat a été actif tout au long de l'année afin de bien vous accompagner et vous représenter. Je vous invite à consulter notre **plan d'action** qui est disponible sur notre page WEB.
Nous avons accompagné nos membres sur différents enjeux :

- Calcul de l'échelon et reconnaissance de l'expérience
- Invalidité et invalidité longue durée
- RREGOP, retraite (retraite progressive), droits parentaux
- Assurance collective
- Dépôts de griefs et préparation d'audiences-arbitrage
- Congés spéciaux
- Congés (différé, partiel, sans traitement etc.)
- Harcèlement
- Consultation et accompagnement sur les plans d'effectifs
- Etc.

Nos collègues enseignants ont déjà leur mandat de grève. Les enseignants l'ont signifié lors de leur assemblée extraordinaire et ont voté en faveur de 90 % à 98%. En ce qui nous concerne, nous vous consulterons dès la fin du mois de septembre 2023. Cette consultation aura lieu en virtuel. Merci de rester à l'affût de nos courriels, car votre présence sera primordiale!

Avec plus de 35 corps d'emplois différents au sein de nos centres de services et notre commission scolaire, le gouvernement tentera une fois de plus de nous diviser. Restons solidaires tous ensemble!

L'automne 2023 sera chaud, il sera chaud car nous serons tous unis! Il sera chaud car nos conditions de travail doivent être significativement améliorées !
Il sera chaud car c'est tous **ENSEMBLE** que nous y arriverons!

Je souhaite à tous de belles vacances reposantes avec votre famille et vos proches!

Dear EMSB members,

This fall things will be heating up! Heating up in terms of negotiations!
We were so pleased to see your participation at our General Assembly and we are happy to announce that, for next year, we have a full complement of members for our EMSB delegation of the CRR (conseil des représentants et des représentantes)!

The message you are sending us is that your working conditions need to be improved and that you want to understand the negotiation process.

I am so proud to represent you as acting president with your vice president, Susan Waite.
I have been to all the LRCs this year and it is by asking the EMSB questions, influencing and commenting, that yes, we are seeing some changes! So much is still to be done but we are getting there slowly!

Hope you enjoy a restful vacation with your loved ones!

Best regards,

Les bureaux du SPPMEM CSQ seront fermés du **jeudi 13 juillet au vendredi 18 août** inclusivement pour les vacances estivales.

Nouvelles du CSSDM

Centre de services scolaire de Montréal

Bonjour chers membres,

Malgré l'arrivée du mois de juin accompagné de ses effluves estivaux, le rythme ne ralentit pas au SPPMEM. Voici quelques faits saillants depuis les dernières nouvelles.

Résultat du sondage sur les mesures d'attraction et de rétention au CSSDM
Vous trouverez ici les résultats du sondage sur les mesures d'attraction et de rétention du personnel professionnel du CSSDM. Vous pouvez également y accéder via le site Internet du SPPMEM en cliquant sur l'unité CSSDM. À l'heure actuelle, la rencontre prévue et annulée par la haute direction le 13 avril 2023 dernier pour présenter les résultats du sondage n'a toujours pas de nouvelle date malgré quelques tentatives de relance de la présidente du SPPMEM, Martine Bossous. Nous vous communiquerons les détails liés à cette démarche aussitôt qu'il y aura du développement.

En automne prochain, la Fédération des professionnelles et des professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) consultera ses syndicats affiliés sur l'amélioration des conditions de travail et les défis vécus dans les milieux scolaires. Une importante tournée médiatique aura lieu dans toutes les régions par la fédération et l'ensemble de ses syndicats. Soyez certains que les résultats de notre sondage leur seront partagés et diffusés au moment opportun.

Comité de relations de travail (CRT)
La dernière rencontre avec le comité de relations de travail a eu lieu le jeudi 8 juin 2023.

Nous avons abordé les points suivants :
- **Mesures d'attraction et de rétention** – Mise sur pied d'un comité paritaire à la demande de la partie syndicale : La partie patronale nous informe qu'elle refuse la mise sur pied d'un comité paritaire avec la partie syndicale. Elle affirme que la collaboration avec le syndicat est jugée non nécessaire à ce dossier.

- **Journée de tempête/ Fermeture du CSSDM** : Les quelques dernières tempêtes hivernales ont forcé la fermeture du CSSDM. Plusieurs professionnel.les ont pu profiter de ces congés avec bonheur, tandis que d'autres, avec amerture. En effet, les personnes ayant planifié une absence préalablement autorisée ou qui avait communiqué leur absence avant la l'annonce de la fermeture ont dû maintenir leur absence. Les motifs incluent : le temps compensatoire, les maladies, les vacances, etc. Le SPPMEM a soulevé cette insatisfaction et la partie patronale s'est engagée à transmettre le message aux ressources humaines.

- **Plan de l'effectif 2023-2024** : Le portrait du plan de l'effectif 2023-2024 est somme toute positif avec des créations de 15,5 postes de professionnel.les. Dès l'année prochaine, uniquement les personnes touchées par une nouvelle affectation seront contactées par courriel, ce qui n'est pas le cas actuellement. De plus, le délai des affichages de postes sont passés de 14 jours à 5 jours. Selon le CSSDM, l'objectif de ce changement est de permettre aux professionnel.les de recevoir plus rapidement leur affectation.

Comité paritaire de perfectionnement (CPP)
Le jeudi 15 juin 2023 dernier a eu lieu la dernière rencontre de l'année avec le comité paritaire de perfectionnement. Un sujet important à l'ordre du jour qui fera son retour l'an prochain concerne le Cahier des orientations, normes et procédures du Comité paritaire de perfectionnement CSSDM–SPPMEM. Une mise à jour importante du cahier devra débuter dès l'automne prochain. Le comité révisera les coûts liés à la répartition du budget des activités de perfectionnement. Par la suite, les modifications apportées à ce cahier seront présentées lors d'une assemblée générale du SPPMEM et un vote sera nécessaire avant son adoption.

Négociations du secteur public
La journée du port du **t-shirt** est le **jeudi**!

Programme d'aide aux employés (PAE)
Le CSSDM a adhéré au regroupement d'achats de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) pour un programme de soutien aux employés. C'est TELUS Santé (anciennement LifeWorks) qui a été retenu pour ce programme. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez accéder au PAE en tout temps par les canaux suivants :

- Téléphone : 1 800 361-2433 ATS-ATMS : 1 877 338 0275
- Internet : https://cssdm.lifeworks.com/
- Nom d'utilisateur : CSSDM, Mot de passe : pae
- Application mobile : Téléchargez SynerVie depuis votre boutique d'applications

Vous pouvez consulter les informations du programme sur le site Adagio du CSSDM. À la demande du syndicat, une section a été ajoutée à la fin de la page Internet du PAE sur le site Adagio. Pour toute question ou commentaire concernant ce programme, vous pouvez maintenant contacter Mme Élizabeth Sanscartier-Laliberté.

Rencontres et suivis auprès des analystes du bureau de la comptabilité et des ingénieurs et architectes-CSSDM
Nous avons eu l'occasion de continuer nos actions afin de valoriser davantage le corps d'emploi de CPA (comptables professionnels agréés) lors de différentes rencontres cette année.
Nous avons travaillé à la rédaction d'une lettre adressée au Conseil du Trésor, au CPNCF (Comité national de négociation pour les centres de services scolaires francophones), à la direction générale du CSSDM, au ministre Drainville et nous avons même ajouté le Premier ministre Legault qui est lui-même comptable.
Notre objection étant d'ajouter au plan de classification le corps d'emploi de comptable agréé.
Leur travail permet ainsi une saine gestion financière et administrative de plus de 1,4 G$ de budget. Leur expertise, étant considérée comme essentielle, est exigée dans le cadre de plusieurs postes d'analystes, dont tous ceux qui font partie du Bureau de la comptabilité. Être membre en règle de l'Ordre des CPA est donc une obligation pour plusieurs d'entre eux.

Nous avons également formé un sous-comité avec le personnel des ressources matérielles (ingénieurs et architectes).
Le même type de lettre a été envoyé, afin de faire avancer les travaux au sein du comité de classification. Vous savez tous que le parc immobilier de nos écoles affiche un niveau de vétusté nécessitant des travaux et des réhabilitations majeurs!

Le SPPMEM se désole qu'une rencontre prévue le 13 avril 2023 dernier avec la direction générale du CSSDM ait été annulée. Nous avons relancé l'invitation, mais nous sommes toujours en attente. L'objectif de cette rencontre était d'expliquer les enjeux de rétention et l'attraction de ces corps d'emplois.

Une nouvelle vice-présidente au CSSDM
Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu mardi 6 juin 2023 dernier, madame Karine Groulx, orthophoniste a été élue par acclamation. Madame Groulx entrera en poste à l'automne au sein de ses nouvelles fonctions. Nous sommes tous très heureux d'accueillir Karine au sein de notre équipe. Karine a participé à plusieurs instances au sein du SPPMEM: Comité de relations de travail, congrès de la FPPE et congrès de la CSQ. Elle vous adressera un mot,lors de son arrivée à la rentrée!

Nomination au poste de trésorerie au SPPMEM
Monsieur Guy Tessier, conseiller d'orientation au CSSDM, a été élu par acclamation à l'assemblée générale du mardi 6 juin 2023 dernier. Le SPPMEM se réjouit de pouvoir compter sur son expertise au sein de l'équipe. Monsieur Tessier assurait le même poste, mais par intérim, depuis octobre 2022 dernier.

Sur ces dernières nouvelles, nous vous souhaitons de merveilleuses vacances estivales bien méritées! Au plaisir de se retrouver, espérons-le, bien reposés et ressourcés.

Tuyet Nhi Phung et Martine Bossous

Nouvelles du CSSPÎ

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Mélanie Boulanger,
Vice-présidente par intérim, unité CSSPÎ
vpcspi@sppmem.ca

Bonjour chers membres,

Déjà le mois de juin! Des vacances bien méritées s'en viennent dans peu de temps!
Voici un bilan des grands dossiers et les prospectives pour la prochaine année scolaire.

Des nouvelles du CRT

Entente locale de perfectionnement

Lors de la dernière rencontre du CRT qui avait lieu le 12 juin, le CSSPÎ a finalement accepté de créer un comité paritaire de perfectionnement avec le SPPMEM. Ce comité sera mis en œuvre dès l'automne prochain. Depuis plus d'un an, le SPPMEM en faisait la demande et le CSSPÎ refusait toujours de former ce comité. L'intention de ce comité est de revoir l'Entente locale de perfectionnement afin de la mettre à jour en lien avec les dispositions de la convention collective 2020-2023, car le montant alloué au perfectionnement a augmenté et tous les professionnels, peu importe leur statut peuvent maintenant en bénéficier. La partie patronale a bien compris que nous devions discuter davantage des dispositions de cette clause de la convention collective, puisque plusieurs questions demeurent sans réponse et méritent d'être répondues. D'autant plus que malgré les clauses de la convention collective, certains corps d'emploi n'ont pas le même budget de perfectionnement. En effet, selon les supérieurs immédiats et les services du CSSPÎ, le montant alloué peut être plus élevé ou moindre, et ce, parfois, parmi le même corps d'emploi. Par exemple, les conseillers d'orientation reçoivent un montant complètement différent selon leur supérieur immédiat. Le SPPMEM souhaite donc, grâce à ce comité paritaire, faire les mises à jour qui s'imposent, mais également s'assurer que tous les professionnels puissent bénéficier d'un montant qui leur permet de participer à des perfectionnements selon leurs besoins.

Mesures d'attraction et de rétention

Le SPPMEM poursuit les pourparlers auprès du CSSPÎ afin que le remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel s'applique à tous les professionnels et non seulement à ceux qui travaillent à cinq jours par semaine. Le SPPMEM maintient sa position afin que les professionnels qui ont un congé sans traitement partiel puissent également être remboursés. Le CSSPÎ soutient de son côté que le fait d'accepter les demandes de congé sans traitement partiel est une mesure d'attraction et de rétention, puisque plusieurs autres centres de services scolaires refusent ces congés. Le SPPMEM maintiendra sa position, lors des rencontres du CRT de 2023-2024.

Un comité sur les mesures d'attraction et de rétention a été créé. Il y aura une première rencontre à la fin du mois de juin afin d'établir un plan d'action. Vous aurez des nouvelles de ce comité, dès la prochaine rentrée scolaire.

Relocalisation des bibliothécaires et des CP du secondaire

Le SPPMEM avait été mis au courant de la relocalisation des professionnels de l'annexe Pointe-aux-Trembles. Plusieurs conseillers pédagogiques du secondaire ont été relocalisés à l'école Ste-Alice avec leurs collègues du primaire. Cette relocalisation entraine une réorganisation du travail, car les conseillers pédagogiques n'auront plus de bureau individuel pour travailler et ils devront prévoir leur présence dans les locaux afin de pouvoir y travailler. Le CSSPÎ est en droit de procéder à cette relocalisation, mais le SPPMEM a tout de même soulevé lors de la rencontre du CRT les nombreux irritants que ce changement pouvait amener.

D'autre part, le SPPMEM a informé le CSSPÎ que les bibliothécaires ne savaient toujours pas quel serait leur lieu de travail, ni quels seraient les locaux dédiés pour des rencontres d'équipe et de concertation avec les techniciens en documentation et ce, sans compter à quel endroit serait leurs livres, outils de travail essentiels. Quelques jours après la rencontre du CRT, les bibliothécaires ont été informées qu'elles occuperaient finalement les anciens locaux de l'école Le Tournesol situés à l'ESPAT. Le SPPMEM a réussi à faire avancer ce dossier qui procurait beaucoup d'incertitude et de stress à ces professionnelles.

Consultations du CSSPÎ

Le SPPMEM a été consulté sur différents sujets et nous avons émis notre avis sur les sujets suivants :

- Projet de Politique culturelle du CSSPÎ;
- Modification à la Politique concernant les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle à l'ordre secondaire;
- Modification au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes
- Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Pour terminer, voici les prospectives 2023-2024

- Participation aux instances de la FFPE et de la CSQ;
- Rôle-conseil auprès des membres (RQAP, RREGOP, etc.);
- Formations CSST;
- CRT;
- Comité de perfectionnement pour la mise à jour de l'Entente locale de perfectionnement;
- Comité attraction et rétention du personnel professionnel;
- Présence aux rencontres du CA du CSSPÎ selon les sujets;
- Vérification des lettres d'embauche et des échelons, lors de l'arrivée des nouveaux membres;
- Soirées éducatives CSQ.

Je vous souhaite des vacances reposantes et remplies de projets, de rencontres entre amis et en famille. Prenez soin de vous! Nous aurons besoin de vous pour la mobilisation en lien avec les négociations. J'espère que vous serez nombreux dans les rangs afin que nos conditions de travail s'améliorent et qu'elles soient à la hauteur de l'importance de notre travail pour la réussite des élèves.

Bonnes VACANCES

FRONT COMMUN

Négociations du secteur public
La journée du port du **t-shirt** est le **jeudi**!

Les bureaux du SPPMEM CSQ seront fermés du **jeudi 13 juillet au vendredi 18 août** inclusivement pour les vacances estivales.

EMSB News

English Montreal School Board

Susan Waite,
Vice-présidente, unité EMSB
vpemsb@sppmem.ca

Dear EMSB Members,

Summer is finally in sight after another eventful year! Below is an overview of the activities that the SPPMEM has undertaken on your behalf.

Throughout the year, we have advocated for our members at EMSB-SPPMEM Labour Relations Committee meetings concerning the following topics: contracts, leaves of various kinds, mileage, overtime, proof of Professional Order membership, workload, work tasks, employment classification, the Professionals' Calendar, overtime, supernumerary contracts, working conditions and more. We have accompanied our members individually as required. In addition, we answered a continuous flow of questions and concerns that EMSB professionals brought to us during the year.

We have been representing EMSB professionals on a variety of EMSB committees: Health and Safety, Education, ACSES, and others. Health & Safety has been a particular focus of both the union and the EMSB as Quebec school boards and service centers are required to implement the objectives of Law 59, an act to modernize the occupational health and safety regime. You will be learning more about this soon. In addition to EMSB committees, we have also represented our SPPMEM members at the Federation (FPPE) and Centrale (CSQ) levels.

HR met with the SPPMEM to consult on staffing planning this spring, a lengthy and demanding process on both sides. In addition to the numerous supernumerary posts that were regularized as a consequence of legal action that had been taken by the SPPMEM, the Board added 4.2 new regular professional posts: 1 analyst (School Organization), 1 analyst (Material Resources), 1 project development officer (Communications), and 1.2 dieticians (Cafeteria Services). As of 2023-24, there are a total of 202.6 regular EMSB professionals.

SPPMEM's second General Assembly was held at Rosemount High School on June 6, 2023. A number of EMSB professionals were in attendance. Attendees were brought up to speed on the negotiations. A link to the negotiation information presented at the Assembly may be found on the homepage of our website: www.sppmem.ca.

We have obtained a full contingent of EMSB representatives for the SPPMEM's Committee of Representatives (CRR). You can find a list of our representatives on the SPPMEM website here: http://sppmem.ca/proposdenous/instances-au-sppmem/

NEGOTIATIONS

Regular meetings are occurring at the negotiation tables during the month of June. It is probable that the negotiations will not be settled before the summer. Things will certainly be heating up in the fall; in fact, there is a good possibility that the Common Front will be asking its members for a strike mandate in September 2023. It is important to be up-to-speed on what is at stake. One very concerning element is the government's proposal concerning RREGOP, the retirement plan for public sector workers, which will impact negatively on the basic pension amount of future retirees.

To keep up-to-date on the latest CSQ negotiation news, you are invited to subscribe to the Bulletin Négo 2023 here: Bulletin Négo 2023

For the latest general information about what is happening at the CSQ, you can subscribe to receive a weekly info letter in your inbox here: Infolettre – Centrale des syndicats du Québec (CSQ) (lacsq.org)

For recent information about the sectoral negotiations, matters of specific concern to education professionals, click on this link: La Passerelle Négo 2023

It is also important to keep an eye on the emails you receive from the SPPMEM and make every effort to attend upcoming SPPMEM assemblies, which are announced by email and on our website (sppmem.ca).

Three local unions (SPPMEM-CSQ, SPPENOM-CSQ, and SPPOQA-CSQ) organized a visibility event that took place on the morning of May 31st to spotlight the shortage of education professionals across Quebec. A procession of vehicles made its way from the MEQ offices on Fullum to the Treasury Board on Stanley. The event was well-covered by the media, including Global Montreal. Our SPPMEM president, Martine Bossous, and the other two presidents, Carolane Desmarais and Silvana Di Medio, all did a stellar job of presenting the issues affecting education professionals of both the English and French milieus. An EMSB Rally took place on the evening of June 20, 2023, at EMSB's Central Office. This was an opportunity to spotlight the negotiations in solidarity with our EMSB colleagues of various employment categories. We had a good turnout of employees and lots of support from passersby and motorists!

Future events include a march that is planned for Saturday, September 23rd, 2023, in Montreal. More information will be coming about this. As always, keep an eye out for emails from Info SPPMEM and announcements on our private SPPMEM Facebook page. Please share the information with your colleagues. SPPMEM emails are still being misidentified as spam.

In the meantime, keep wearing your **negotiation t-shirts on Common Front Thursdays!**

Did you know?

COLLECTIVE AGREEMENT 101

Advancement in step (see relevant clauses below) – HR ordinarily notifies professionals in writing of their step advancement during the latter part of June. Keep an eye out for HR's notification and doublecheck your subsequent salary statements.

6-6.01 The normal duration in one step shall be one year, but it shall be only six months in the case of the first eight steps.

6-6.02 The advancement in step shall be granted on July 1 or January 1, provided that the professional has completed, in this capacity, a continuous period of at least nine full months in the case of an annual advancement or of at least four full months in the case of a semi-annual advancement since his or her last advancement in step or since his or her entry into service as a professional.

Illness or injury during the vacation period – If you are a regular professional (or you are a supernumerary or a replacement who had a contract of 6 months or more and will be returning in 2023-24) and you become ill or suffer an injury during the vacation period (i.e., between July 4th and your return to work date), you will not take sick days or go on a medical leave during the vacation period. However, it will be necessary to notify the Board if you are unable to return to work in August due to a medical condition.

The waiting period of five days will begin as of your return-to-work date. On the other hand, if your medical leave began before the summer vacation period, vacation days owed to you will be deferred. Contact us if you have any questions.

IMPORTANT REMINDER

Compensatory Form: If you are a regular professional and have not yet submitted your compensatory form, it is advisable that you do so as soon as possible.

SUMMER OFFICE HOURS:

I will be out of the office between July 4 and August 7. You may contact Martine Bossous, Interim President, with urgent matters during that time. I and the entire SPPMEM executive team wish you a summer of fun, enjoyable activities with loved ones, relaxation and replenishment.

Santé et sécurité au travail

Le détresse psychologique

Quand le travail rend malade

L'accumulation de stress au travail peut mener à l'épuisement professionnel ou à la dépression. Il n'est pas facile de reconnaître les symptômes, mais si vous ou vos collègues vivez de la détresse psychologique, agissez.

Le travail peut comporter des **risques psychosociaux** susceptibles de conduire à une souffrance au travail. Lorsqu'une personne est exposée trop souvent ou sur une période prolongée à des **situations stressantes**, elle peut développer des problèmes de santé mentale.

Dans les milieux de travail, on peut trouver les facteurs de risque suivants :
- La **surcharge** de travail (qualitative ou quantitative);
- La **sous-charge** de travail;
- L'ambiguïté des rôles ou les **conflits de rôles**;
- Le **faible degré de participation** aux décisions;
- Le **manque de reconnaissance** au travail;
- Le faible degré d'autonomie décisionnelle au travail;
- L'absence de **relations sociales** au travail;
- De **mauvaises conditions de travail**;
- Des horaires de travail difficiles;
- L'absence de **justice organisationnelle**.

Comment agir en prévention?
Comment reconnaître les signes et les symptômes?
Conséquences pour les personnes ?
Consultez le dépliant, disponible sur notre page Web.

Santé et Sécurité

Régimes d'assurance collective CSQ

beneva

Services numériques

Le regroupement des services numériques a permis le transfert de la majorité des comptes Espace client SSQ Assurance dans l'Espace client Beneva. Il est donc très probable que vous n'ayez pas à vous en créer un nouveau. Espace client Beneva

Les adhérents qui utilisent l'application mobile SSQ devront télécharger l'application mobile Beneva. **Espace client Beneva**

Note: Il n'y aura pas de nouveaux dépliants ***En un coup d'oeil***, ni de nouveau tableau des primes à la suite du regroupement des services numériques Beneva. Ceux en vigueur depuis le 1er janvier 2023 demeurent les mêmes.

Assurance collective

Programme d'aide aux employés CSSDM
cssdm.lifeworks.com / 1-800-361-2433
Nom d'utilisateur : CSSDM / Mot de passe : pae

Programme d'aide aux employés CSSPÎ
homeweb.ca / 514-875-0720

EMSB - Employee and Family Assistance Program
(EFAP) workhealthlife.com / 1-800-361-2433

Négociation du secteur public

Venez manifester votre soutien et votre solidarité lors d'une grande manifestation nationale!

Le Front commun organise une marche historique le samedi 23 septembre 2023 en après-midi, à laquelle sont conviés tous les travailleuses et les travailleurs touchés par la négociation du secteur public.

Pensez à porter votre chandail aux couleurs du Front commun! (Plus de détails suivront)

De la paroles aux ACTES - Rendez-vous de la jeunesse engagée

L'engagement social et environnemental est la solution pour faire face aux défis contemporains. Mais comment inciter un maximum de personnes à passer de la parole aux ACTES? C'est autour de cette grande question que se sont rassemblés, le 4 et 5 mai, des partenaires en provenance de divers milieux ainsi que presque une centaine d'élèves!

Des activités pour tous les goûts et pour tous les âges étaient prévues (Prendre connaissance du programme **ICI**). Ce fut aussi l'occasion de célébrer cette jeunesse inspirante (voir le Et puis ... vol. 38 numéro 7) et de célébrer le 30e anniversaire du Mouvement ACTES de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Une œuvre collective intitulée UN REMPART POUR L'AVENIR a été créée par l'artiste Wartin Pantois pour souligner les trente ans du Mouvement. L'œuvre qui est un collage sur bois de plusieurs centaines de photographies d'actions des membres du Mouvement ACTES, a été dévoilée le 4 mai. Y êtes-vous ?
L'œuvre qu'il est possible d'admirer au pavillon des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, sera disponible à l'automne en visionnement virtuel. (Découvrir des images **ICI**)

Notons qu'un colloque de recherche sur l'engagement social et environnemental ainsi que sur le bien-être et la réussite éducative des jeunes – organisé par le Laboratoire de Recherche sur les Émotions et les Représentations de l'UQAM (**ÉLABORER**) faisait également partie de la programmation de l'événement.

Frederick L. Philippe, directeur du ELABORER présentait, entre autres, les résultats d'une étude effectuée auprès de plus de 1 600 adolescents du 1er à 5e secondaire, sur l'effet de la participation à des activités d'engagement civique sur la réussite scolaire. Les résultats démontrent les bienfaits des activités civiques, qu'elles soient organisées que ponctuelles. Les résultats indiquent que la participation à des activités civiques permet d'augmenter les résultats scolaires au fil du temps, et ce, indépendamment de la participation à d'autres types activités et facilitent le développement de citoyens engagés dans leur milieu.

Bertille Marton, Conseillère pédagogique en environnement, CSSDM
Annie Côté, Animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, CSSPÎ

PAGE : https://sppmem.ca/divers-dossiers/environnement/

Le Mouvement ACTES rassemble des centaines d'établissements, en particulier dans le secteur de l'éducation, de la petite enfance à l'université, qui travaillent ensemble à mettre en œuvre la transition juste vers un monde plus écologique, pacifique, solidaire, et démocratique.

Vous souhaitez poser des gestes concrets et contribuer à la construction d'un monde écologique, pacifique, démocratique et solidaire? Joignez-vous à un réseau regroupant des centaines d'écoles et d'établissements.
PASSEZ DE LA PAROLE AUX ACTES

Mouvement ACTES: **actes@lacsq.org**

Autres liens utiles
- Fondation Monique-Fitz-Back
- Alliance pour l'engagement jeunesse
- Oxfam-Québec
- Amnistie internationale
- Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté : Centr'ERE et Espace ressources
- Équiterre
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire : CRIRES

22 AVRIL JOUR DE LA TERRE !
#JOURDELATERRE N'oubliez pas, poser un geste concret le 22 avril c'est bien, mais tous les jours, c'est encore mieux !

Votre exécutif 2023-2024

Martine Bossous, présidente par intérim
Karine Groulx, vice-présidente, unité CSSDM
Mélanie Boulanger, vice-présidente par intérim, unité CSSPÎ
Susan Waite, vice-présidente, unité EMSB
Tuyet Nhi Phung, secrétaire à l'exécutif
Guy Tessier, trésorier

Le Conseil des représentantes et représentants

Les représentant(e)s 2023-2024
Charanpaul Grewal, bibliothécaire EMSB
Sylvain Lefebvre, psychoéducateur CSSDM
Daniel Giard, conseiller pédagogique CSSPÎ
Tracy Mangal, conseillère pédagogique EMSB
Hélène Goetz, conseillère pédagogique EMSB
Anne Beamish, conseillère pédagogique EMSB
Léanne Bergeron-Vachon, orthophoniste CSSPÎ
Caroline Dupuis, conseillère pédagogique EMSB
Emily Mailhot, conseillère d'orientation CSSPÎ
Elpis Argyrakopoulos, conseillère pédagogique EMSB
Emperatriz Alvarez, conseillère d'orientation CSSPÎ

· EMSB : 6 représentantes
· CSSDM : 1 représentant **(Reste 29 places)**
· CSSPI : 4 représentant(e)s **(Reste 6 places)**

Le mandat des représentantes et représentants est d'une durée d'un an. L'élection des membres s'effectue au plus tard le 31 octobre de l'année scolaire.
- Formulaire de candidature CRR

_____

Documents disponibles de l'AG du 6 juin 2023
Le bilan du plan d'action triennal 2020-2023
- Actualisé et présenté à l'AG du 6 juin 2023

Le point sur la négociation
- Présentation du SPPMEM CSQ à l'AG du 6 juin 2023

FRONT COMMUN

Négociations du secteur public
La journée du port du **t-shirt** est le **jeudi**!
SPPMEM Négo 2023: sppmem.ca/nego-2023/
Site du Front commun : www.frontcommun.org
Site de la négociation CSQ: negociation.lacsq.org

Calendrier

Les jours chômés et payés 2023-2024

CSSDM, CSSPÎ - 17 journées chômées payées

Fête du Canada: Lundi **3 juillet 2023**
Fête du Travail: Lundi **4 septembre 2023**
Action de grâces: Lundi **9 octobre 2023**
Vacances de Noël: du lundi **25 décembre 2023 au** vendredi **5 janvier 2024** inclusivement.
Congé de Pâques: Vendredi **29 mars 2024**
Congé de Pâques: Lundi **1er avril 2024**
Fête des Patriotes: Lundi **20 mai 2024**
Fête nationale du Québec: Lundi **24 juin 2024**

_____
- Calendrier **CSSDM** 2023-2024
- Calendrier **CSSPÎ** 2023-2024

EMSB - 15 Non-working days with pay

Canada Day: **July 3, 2023**
Labor Day: **September 4, 2023**
Thanksgiving: **October 9, 2023**
Winter Break: **December 25, 2023 to January 5, 2024** (+Overtime compensation days)
Good Friday: **March 29, 2024**
Easter Holiday: **Avril 1 , 2024**
Victoria DayS: **May 23, 2024**
St. Jean Baptiste Day: **June 24, 2024**

_____
- Calendar **EMSB** 2023-2024
- Compensatory **Form-Bilingual** 2023-2024

Vacances et fermeture des bureaux
Les bureaux du SPPMEM CSQ seront fermés du **jeudi 13 juillet au vendredi 18 août** inclusivement pour les vacances estivales.

Pour une urgence, vous pouvez communiquer avec Martine Bossous, présidente par intérim, par courriel à presidence@sppmem.ca
L'équipe syndicale vous souhaite de belles vacances, repos, soleil et plaisirs en famille.

Projet de loi n°23 en Éducation
Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'institut national d'excellence en éducation.
L'expertise professionnelle : alliée indispensable pour comprendre et répondre aux besoins des élèves.
- **Mémoire FPPE CSQ juin 2023**
Projet de loi n°23 en éducation : présage d'un appauvrissement en éducation.
- **Mémoire CSQ juin 2023**

Membres, vous ne recevez pas les nouvelles du SPPMEM?
Abonnez-vous à notre liste de distribution et rester à l'affût des nouvelles de votre syndicat! info@sppmem.ca
Suivez le SPPMEM sur le groupe officiel Facebook, réservé aux membres du SPPMEM.

Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ
3205, boulevard Saint-Joseph Est, local 101, Montréal, Québec, H1Y 2B6 - info@sppmem.ca - www.sppmem.ca - 514-254-6993
vs

Belle soirée reconnaissance avec les membres impliqués syndicalement et les retraités à l'école des métiers de la restauration et du tourisme CSSDM - 8 juin 2023

Merci

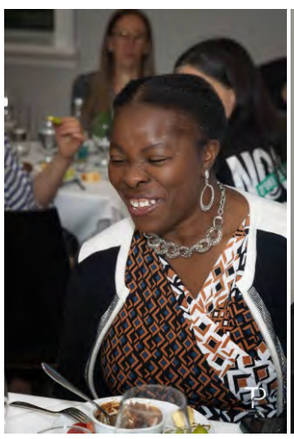

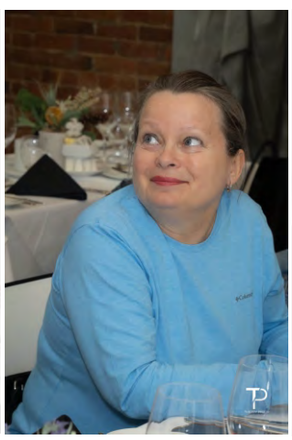

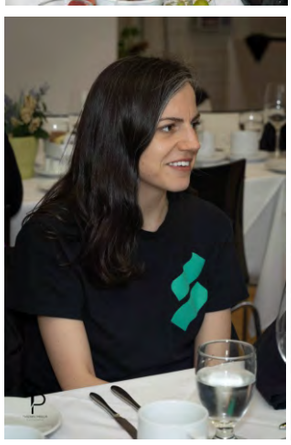

Crédit photo : Thierry Prieur